



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 10 juin 2020 — Vol. 45 N° 118

Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis

---

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 10 juin 2020 — Vol. 45 N° 118

### Table des matières

#### Affaires courantes

Déclarations de députés	8181
Rendre hommage aux finissants du secondaire de la circonscription de Chauveau	
M. Sylvain Lévesque	8181
Rendre hommage aux citoyens de la circonscription de D'Arcy-McGee pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19	
M. David Birnbaum	8181
Remercier les intervenants qui ont combattu l'incendie du 22 mai 2020 à Saint-Étienne-des-Grès	
M. Simon Allaire	8181
Rendre hommage aux banques alimentaires de la circonscription de Jacques-Cartier pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19	
M. Gregory Kelley	8182
Rendre hommage à Mme Geneviève Lemay, ex-directrice du bureau de circonscription de Saint-Hyacinthe	
Mme Chantal Soucy	8182
Remercier les organismes communautaires de la circonscription de Rosemont pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19	
M. Vincent Marissal	8182
Souligner le 75e anniversaire de la station de radio CJSO 101,7 FM	
M. Jean-Bernard Émond	8183
Rendre hommage aux personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer	
Mme Lucie Lecours	8183
Souligner la tenue de l'événement Quai en fête dans le respect des contraintes de distanciation sociale	
M. Donald Martel	8183
Appuyer la construction du nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges	
Mme Marie-Claude Nichols	8183
Présentation de projets de loi	8184
Projet de loi n° 597 — Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale	8184
M. Monsef Derraji	8184
Mise aux voix	8185
Dépôt de documents	8185
Rapport du Commissaire au développement durable	8185
Questions et réponses orales	8185
Amendements au projet de loi sur la relance économique	
Mme Dominique Anglade	8185
M. François Legault	8186
Mme Dominique Anglade	8186
M. François Legault	8186
Mme Dominique Anglade	8186
M. François Legault	8187
Mme Dominique Anglade	8187
M. François Legault	8187
Pouvoir de vérification et d'inspection pour l'Autorité des marchés publics	
M. Gaétan Barrette	8187
M. Christian Dubé	8187
M. Gaétan Barrette	8188
M. Christian Dubé	8188
M. Gaétan Barrette	8188
M. Christian Dubé	8188

## Table des matières (suite)

Mesures d'aide directe aux entreprises	8189
M. Carlos J. Leitão	8189
M. Pierre Fitzgibbon	8189
M. Carlos J. Leitão	8189
M. Pierre Fitzgibbon	8189
M. Carlos J. Leitão	8189
M. Eric Girard	8190
Impact du projet de loi visant la relance économique sur les projets d'infrastructure publique	8190
M. Pascal Bérubé	8190
M. François Legault	8190
M. Pascal Bérubé	8191
M. François Legault	8191
M. Pascal Bérubé	8191
M. François Legault	8191
Amendements au projet de loi visant la relance économique	8191
M. Vincent Marissal	8191
M. Christian Dubé	8192
M. Vincent Marissal	8192
M. Christian Dubé	8192
Mme Manon Massé	8192
M. François Legault	8192
Mesures de soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative	8193
Mme Marwah Rizqy	8193
Mme Isabelle Charest	8193
Mme Marwah Rizqy	8193
Mme Isabelle Charest	8193
Mme Marwah Rizqy	8193
Mme Isabelle Charest	8194
Modification des dispositions du projet de loi sur la relance économique	8194
M. Martin Ouellet	8194
M. Christian Dubé	8194
M. Martin Ouellet	8194
M. Christian Dubé	8194
M. Martin Ouellet	8195
M. Christian Dubé	8195
Composition du comité du gouvernement sur la relance économique	8195
Mme Hélène David	8195
M. Simon Jolin-Barrette	8196
Mme Hélène David	8196
Mme Isabelle Charest	8196
Mme Hélène David	8196
Mme Isabelle Charest	8196
Soutien aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale	8196
M. Monsef Derraji	8197
M. André Lamontagne	8197
M. Monsef Derraji	8197
M. André Lamontagne	8197
M. Monsef Derraji	8197
Mme Danielle McCann	8198
Motions sans préavis	8199
Demander au gouvernement d'intégrer à son plan de lutte contre le racisme et la discrimination des mesures afin que le secteur public rattrape son retard en matière de représentativité des minorités ethnoculturelles	8200
Mise aux voix	8200
Affirmer la volonté de l'Assemblée d'instaurer un congé parental pour les députés et confier au Comité consultatif indépendant sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale la responsabilité d'en déterminer les modalités	8201
Mise aux voix	8201

## Table des matières (suite)

Souligner la Semaine québécoise de la paternité	8201
Mise aux voix	8202
Avis touchant les travaux des commissions	8202
<b>Affaires du jour</b>	8202
<b>Ajournement</b>	8202



Le mercredi 10 juin 2020 — Vol. 45 N° 118

(Neuf heures quarante et une minutes)

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, bon mercredi à tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

#### Affaires courantes

#### Déclarations de députés

Et nous allons débiter notre séance avec la rubrique des déclarations de députés, et la première déclaration sera celle de M. le député de Chauveau.

#### Rendre hommage aux finissants du secondaire de la circonscription de Chauveau

##### M. Sylvain Lévesque

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Qui ne se souvient pas de son bal de finissants : la soirée, les amis, les habits, les belles robes, la danse et les boissons de tous genres? Dans la vie d'un adolescent, la fin du secondaire marque la fin d'une étape importante. Plusieurs décideront de poursuivre leurs études au cégep ou dans un centre de formation professionnelle. D'autres choisiront d'aller sur le marché du travail. Je veux leur souhaiter bonne route.

Cette année, dans le contexte de la COVID-19, la situation est particulière : les bals de finissants tels qu'on les connaît ne pourront pas avoir lieu. Et je comprends la tristesse de nos jeunes, qui souhaitaient, eux aussi, vivre ce moment si important. Je veux aujourd'hui souligner ce grand moment pour les 715 finissants de nos trois écoles secondaires : l'école Roger-Comtois, l'école le Sommet et l'école secondaire de Neufchâtel.

Chers finissants, je tiens à vous dire que nous sommes très fiers du chemin que vous avez parcouru. Je terminerais avec cette citation de W. Clement Stone : «Peu importe qui vous êtes ou qui vous avez été, vous pouvez être qui vous voulez.» Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Chauveau. Et maintenant je reconnais M. le député de D'Arcy-McGee.

#### Rendre hommage aux citoyens de la circonscription de D'Arcy-McGee pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19

##### M. David Birnbaum

**M. Birnbaum :** Merci, Mme la Présidente. Dans la circonscription de D'Arcy-McGee, comme dans chacune des autres 124, il y a des individus et des organismes qui se sont illustrés en tant que héros local lors de cette terrible pandémie.

I identified 30 such heroes for their simple acts of kindness, for their devotion to others. One of my heroes, Mitch Garber, accompanied me on this daily Facebook journey by donating \$500 to a worthy charity, in honor of each of them.

Parmi la liste, un préposé aux bénéficiaires, un aîné qui a appelé ses pairs pour dire bonjour, un médecin, un professeur, deux enfants qui écoutaient les consignes comme il faut, un concierge.

My final heroes were Dorothy Macklan and her husband Irving, les deux emportés par la COVID-19. We honor them in the names of all the victims we now pledge to remember.

And finally, Zoé Faubert, née en pleine pandémie. Our hero of hope, this newborn child will remind us to persevere, to care and to take care of each other.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de D'Arcy-McGee. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Maskinongé.

#### Remercier les intervenants qui ont combattu l'incendie du 22 mai 2020 à Saint-Étienne-des-Grès

##### M. Simon Allaire

**M. Allaire :** Mme la Présidente, le 31 mai dernier, les services d'incendie ont combattu un feu qui a ravagé une quarantaine d'hectares de forêt, incluant quelques maisons, dans la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Rapidement, Daniel Isabelle, directeur de la sécurité d'incendie, a su mener avec rigueur et efficacité les différentes brigades, avec la collaboration de la SOPFEU.

Notons d'ailleurs la contribution essentielle à la sécurité du Québec, naturellement, et la Sécurité publique quant à la logistique des opérations, mais aussi, et surtout, le courage des intervenants des services incendie des municipalités de Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Boniface, Saint-Barnabé, Charette, Yamachiche, Saint-Élie-de-Caxton et Trois-Rivières, qui, ensemble, ont combattu, pendant plusieurs jours, ce feu qu'ils ont su maîtriser.

En terminant, c'est clairement lors de telles situations d'urgence et de crise que l'on voit à quel point les gens d'une communauté peuvent être solidaires et tissés serrés. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Maskinongé. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Jacques-Cartier.

**Rendre hommage aux banques alimentaires de la circonscription  
de Jacques-Cartier pour leur contribution  
à la lutte contre la COVID-19**

**M. Gregory Kelley**

**M. Kelley :** Merci, Mme la Présidente. Je sais que les derniers deux mois ont été tellement difficiles pour tout le Québec, mais c'était vraiment très difficile pour les plus vulnérables de notre société. Et, quand même, des banques alimentaires dans l'ouest... île de Montréal étaient préoccupés plus que jamais.

Je veux juste dire un gros merci à Gisèle Prévost de la banque alimentaire de Sainte-Anne-de-Bellevue pour tout le travail que son équipe a fait.

I would also like to thank Jim Beauchamp from Cunninghams, Jeff Smallwood and Marty Silverstone for all the work they did to raise sums for the Sainte-Anne food bank. I'd also like to thank Suzanne Scarrow from the West Island Mission, and also Craig Shaw and Kim Reid from On Rock for all the hard work they did.

Mais le travail continue, on sait que, dans la prochaine année, ce sera probablement très difficile pour nos banques alimentaires.

And I know that our food banks, they can count on me and they can count on the community. But it's also really important to say thank you to all the people who volunteer their time for these food banks because without them they wouldn't be a success.

Alors, un gros merci aussi à tous les bénévoles qui travaillent dans nos banques alimentaires.

And I would just like to say that, again, they can count on me for my support.

Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Jacques-Cartier. Maintenant, je me tourne vers Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

**Rendre hommage à Mme Geneviève Lemay, ex-directrice du  
bureau de circonscription de Saint-Hyacinthe**

**Mme Chantal Soucy**

**Mme Soucy :** Merci, Mme la Présidente. Tous les élus seront d'accord avec moi, lorsqu'on se lance en politique, c'est essentiel de trouver la perle rare, cette personne de confiance, celle qui sera nos yeux et nos oreilles en circonscription lorsque nous siégeons à Québec, elle qui nous accompagnera jour après jour. Moi, je l'ai trouvée lors de ma campagne électorale en 2014. Cette conseillère politique hors pair, je veux la remercier du fond de mon cœur.

C'est avec émotion que je laisse partir ma partenaire des six dernières années, Geneviève Lemay. Elle retournera sur les bancs de l'université en septembre prochain. Je dois dire que je suis fière d'elle, car c'est un projet personnel qui lui tenait grandement à cœur.

Je tiens à la remercier pour sa loyauté, son sens du devoir et pour le sacrifice de son temps au fil des années. Merci d'avoir fait de mon parcours politique une réussite en circonscription. Merci beaucoup, Geneviève.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Je cède maintenant la parole à M. le député de Rosemont.

**Remercier les organismes communautaires de la circonscription de  
Rosemont pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19**

**M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Merci, Mme la Présidente. J'ai une rafale de bravos à faire ce matin pour remercier les organismes communautaires de Rosemont, sans lesquels cette crise aurait été encore plus pénible.

Bravo à Bouffe-Action pour l'approvisionnement en fruits et légumes et la coordination des banques alimentaires! Bravo au Centre communautaire Petite-Côte pour le réseau d'achats d'épicerie pour aînés! Bravo à l'église baptiste pour le dépannage alimentaire à plus de 250 familles par semaine! Bravo au carrefour Montrose et à l'AQDR pour leurs appels d'amitié et leur soutien aux aînés! Bravo à Drôldadon pour leur spectacle Balconfiné, qui offrait un peu de réconfort aux aînés souffrant de solitude! Et bravo à la CDC de Rosemont pour le leadership depuis le début de cette tempête!

Le tissu social tient le coup grâce à vous et à tous les autres groupes que je n'ai malheureusement pas le temps de nommer ici aujourd'hui. Bravo et merci!

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie M. le député de Rosemont. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Richelieu.

#### **Souligner le 75e anniversaire de la station de radio CJSO 101,7 FM**

##### **M. Jean-Bernard Émond**

**M. Émond :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. En ces temps de crise, le rôle des médias d'information est d'autant plus crucial afin d'informer adéquatement la population. C'est pourquoi j'aimerais prendre un moment pour souligner l'anniversaire de la station de radio basée à Sorel-Tracy, CJSO 101,7 FM, qui célèbre ses 75 ans, faisant d'elle la 13e radio francophone la plus ancienne au Canada.

J'invite les citoyens de la région à sintoniser la fréquence de la station le 16 juin prochain, de 20 heures à 22 heures, afin d'écouter l'émission spéciale *Le soir de mes 75 ans!* Il sera possible d'y entendre des témoignages, des prestations musicales. De plus, le troisième quart de siècle sera souligné pendant toute l'année à l'aide de capsules sur la riche histoire de notre radio locale.

En terminant, Mme la Présidente, j'aimerais féliciter tous ceux et celles qui ont participé au succès de CJSO, qui bat, encore aujourd'hui, au rythme de la région. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Richelieu. Maintenant, je reconnais Mme la députée de Les Plaines.

#### **Rendre hommage aux personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer**

##### **Mme Lucie Lecours**

**Mme Lecours (Les Plaines) :** Merci, Mme la Présidente. J'avais une foule de sujets pour cette dernière déclaration de la session, mais j'ai décidé de m'adresser à toi, maman, et à tous celles et ceux qui vivent avec la maladie d'Alzheimer. J'espère que vous allez être d'accord avec moi, Mme la Présidente.

J'ai dit «vivent» et non «souffrent» de l'alzheimer parce qu'après trois mois de confinement j'ai pu te rendre visite et, même si tu ne parles plus, j'ai lu, dans ton regard, la sérénité, le calme et les souvenirs lointains qui t'habitent. Celles et ceux qui souffrent, au terme de plusieurs années de diagnostic, c'est nous, tes enfants, ta famille, tes amis. On te voudrait comme avant, avec la parole facile, la vitalité d'esprit, les projets que tu nourrissais toujours.

Je me suis rendu compte que, malgré tout, tu es bien dans ce monde intérieur qui est maintenant le tien. Chacune de tes rides a été un souci, chacun de tes cheveux gris, un défi, mais, aujourd'hui, le bleu de tes yeux est apaisé, est apaisant. Merci de m'avoir fait réaliser qu'il nous faut accepter la maladie, le handicap ou la dégénérescence, et qu'au lieu de souffrir à travers vous il nous faut vous défendre, vous ramener au cœur de notre réalité, de nos priorités. Je t'aime, maman.

• (9 h 50) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Les Plaines. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Nicolet-Bécancour.

#### **Souligner la tenue de l'événement Quai en fête dans le respect des contraintes de distanciation sociale**

##### **M. Donald Martel**

**M. Martel :** Pas facile après ça, hein? Mme la Présidente, chaque année, un événement appelé Quai en fête présente des concerts de musique en plein air, réunissant des jeunes musiciens talentueux de chez nous. L'événement appelé Musique et bulles a lieu sur le quai de Sainte-Angèle-de-Laval, situé sur la rive opposée à Trois-Rivières.

Cette activité, qui était devenue très populaire, n'aura pas lieu cette année en raison de la pandémie. Mais les organisateurs ont déployé des trésors de créativité et d'imagination pour mettre en place une série d'activités festives, dont Musique et bulles virtuelles, Parades en folie, des caravanes festives et même des illuminations d'édifices retransmises en direct sur Facebook. Voilà qui démontre bien que, malgré la pandémie, il y a moyen de s'amuser, de se faire plaisir tout en respectant les consignes.

Je félicite tous ceux et celles qui, partout dans ma circonscription, font preuve de créativité pour nous aider à passer un très bel été. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Nicolet-Bécancour. Maintenant, pour clore cette rubrique de déclarations de députés, je cède la parole à Mme la députée de Vaudreuil.

#### **Appuyer la construction du nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges**

##### **Mme Marie-Claude Nichols**

**Mme Nichols :** Alors, je souhaite rassurer les citoyens du comté de Vaudreuil relativement au dossier de l'hôpital, lequel suit son cours.

Un échancier bien déterminé a été adopté en 2016, alors que nous avons annoncé le choix du terrain et réalisé le plan clinique pour établir les besoins de la population. En 2017, c'était le début du dossier d'opportunité. En 2018, nous avons confirmé les paramètres, dont 404 lits, 11 salles de chirurgie, 1,5 milliard et l'ouverture en 2026. Oups! Petit détour en 2018, alors qu'un nouveau gouvernement de la CAQ a voulu changer le terrain de l'hôpital. Mais, après la levée des boucliers des gens du milieu, le projet retourne sur le site d'origine. Perte de temps. C'est en novembre 2019 que les propriétaires expropriés sont finalement payés. La première pelletée de terre est toujours prévue pour 2022, et l'ouverture, quatre ans plus tard.

Mes chers citoyens du beau comté de Vaudreuil, vous aurez compris qu'il est faux de dire que, si le projet de loi n° 61 n'est pas adopté, il n'y aura pas d'hôpital. Le comté de Vaudreuil ne cédera pas au chantage.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Vaudreuil. Alors, ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

*(Suspension de la séance à 9 h 53)*

*(Reprise à 10 h 2)*

**Le Président :** Mmes, MM. les députés, bonjour. Bon mercredi. Nous allons nous recueillir quelques instants. Je vous remercie. Veuillez vous asseoir. Nous poursuivons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

#### **Présentation de projets de loi**

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader de l'opposition officielle.

**M. Tanguay :** Oui, M. le Président. Je vous prierais d'appeler l'article a.

#### **Projet de loi n° 597**

**Le Président :** À l'article a du feuilleton, M. le député de Nelligan présente le projet de loi n° 597, Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale. M. le député.

#### **M. Monsef Derraji**

**M. Derraji :** Merci, M. le Président. Il me fait plaisir de présenter mon premier projet de loi, projet de loi n° 597, Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale.

Ce projet de loi vise à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale.

Pour ce faire, le projet de loi modifie la Loi sur Investissement Québec afin notamment de faire en sorte qu'Investissement Québec offre, dans chacun de ses bureaux, des services d'orientation vers les ressources disponibles en matière de santé mentale.

En outre, le projet de loi prévoit la constitution d'un comité consultatif chargé de donner des avis au ministre de l'Économie et de l'Innovation et au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur les mesures de soutien à offrir aux entrepreneurs et aux agriculteurs pour favoriser leur santé mentale. Il prévoit également la création de tels comités pour chacune des régions administratives du Québec, lesquels doivent étudier les besoins des entrepreneurs et des agriculteurs en matière de santé mentale pour ces régions.

Par ailleurs, le projet de loi institue le Fonds visant à favoriser le bien-être des agriculteurs et le Fonds visant à favoriser le bien-être des entrepreneurs, lesquels sont affectés au financement de la mise en oeuvre et de la gestion des mesures et programmes visant à favoriser le bien-être des agriculteurs et des entrepreneurs respectivement. Il prévoit également que ces fonds peuvent servir à accorder une aide financière à une personne ou à un organisme qui favorise le développement de services d'aide en matière de santé mentale aux entrepreneurs et aux agriculteurs.

Enfin, le projet de loi modifie la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin que sa mission comprenne le fait de veiller à ce que les agriculteurs obtiennent un soutien adéquat en matière de santé mentale. Il modifie aussi la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation afin qu'il ait également pour mission de mettre en oeuvre des mesures visant le bien-être physique et psychologique des entrepreneurs. Merci, M. le Président.

**Le Président :** En application de l'ordre spécial, j'invite maintenant M. le leader de l'opposition à... Vous voulez voter...

**M. Tanguay :** Oui, rapidement...

**Le Président :** ...ou vous voulez me parler?

**M. Tanguay** : Rapidement à ce stade-ci.

#### Mise aux voix

**Le Président** : O.K. Alors donc, j'invite les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leur groupe. M. le leader de l'opposition officielle?

**M. Tanguay** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du gouvernement?

**M. Jolin-Barrette** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

**M. Nadeau-Dubois** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

**M. Ouellet** : Pour.

**Le Président** : Je vous remercie. En conséquence, c'est adopté.

**M. Tanguay** : M. le Président?

**Le Président** : Oui, M. le leader.

**M. Tanguay** : Oui, M. le Président. Comme il est rafraîchissant de se voir présenter un projet de loi bien ficelé, j'aimerais savoir l'enthousiasme, connaître l'enthousiasme du leader du gouvernement à en appeler l'étude. Merci.

**Le Président** : M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette** : M. le Président, le projet de loi vient d'être déposé. On va en prendre connaissance. Et nous regardons la possibilité de l'appeler, comme tous les projets de loi, M. le Président.

#### Dépôt de documents

**Le Président** : Nous passons à la rubrique Dépôt de documents.

#### Rapport du Commissaire au développement durable

Il dépose le rapport du Commissaire au développement durable faisant partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021, tome de juin 2020.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions ni de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

#### Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

#### Amendements au projet de loi sur la relance économique

##### Mme Dominique Anglade

**Mme Anglade** : Merci, M. le Président. Alors, le comité de suivi des recommandations de la commission Charbonneau a sonné la fin de la récréation. Dans son mémoire, le comité sert plus qu'une mise en garde au gouvernement. Le premier ministre et son gouvernement viendraient créer des conditions extrêmement favorables à l'émergence de la corruption et de la collusion, en plus de s'octroyer des pouvoirs extraordinaires. Le premier ministre et le président du Conseil du trésor ont clamé sur toutes les tribunes qu'ils sont prêts à faire des aménagements. Pourquoi ne pas avoir déposé un projet de loi qui ne créait pas ces conditions dès le départ? Pourquoi ne pas avoir déposé un projet qui ne poserait pas des risques sérieux, importants à l'intégrité des marchés publics?

Dès le départ, on a vu les lignes de commission de la CAQ. Les lignes de communication étaient claires : Vous êtes contre le projet n° 61, ça veut dire que vous êtes contre l'économie du Québec. Personne n'a acheté ça. Changement

de tactique du côté de la CAQ : créer de la pression dans les comtés de l'opposition. Je voyais hier le premier ministre qui parlait à mes collègues de ma formation politique. Si vous voulez que les projets dans vos comtés aillent vite, allez convaincre vos collègues pour passer le projet rapidement. Je pense que, si on lui avait laissé un peu plus de temps, il leur aurait offert des frigidaires, comme le faisait son modèle.

Je veux dire au premier ministre que, s'il souhaite l'appui de ma formation politique, il sait ce qu'il doit faire, amender le projet de loi et protéger les milliards de dollars des Québécois qu'il souhaite déposer.

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. M. le Président, le président du Conseil du trésor a annoncé il y a quelques minutes qu'effectivement il va déposer des amendements. On l'avait dit depuis le début, qu'on était prêts à déposer des amendements. Donc, lorsque la cheffe de l'opposition officielle demande si on est prêts à déposer des amendements, je pense qu'elle avait déjà la réponse.

Pour ce qui est de prendre plus de temps, là encore, on a dit qu'on était prêts à prolonger la session. Donc, elle sait qu'on est prêts à prendre plus de temps.

M. le Président, c'est certain que personne ne veut revoir la période noire qu'on a vécue au Québec, où il y avait de la corruption puis de la collusion dans les contrats qui étaient donnés par le gouvernement. Donc, M. le Président, je pense qu'on a une excellente équipe avec nous, incluant la procureure en chef de la commission Charbonneau, donc...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le premier ministre...

**M. Legault :** Oui. Donc, M. le Président, je pense qu'au-delà des lois la vraie question qui se pose, c'est : Est-ce que la cheffe du Parti libéral est d'accord ou non pour accélérer la réalisation de certains projets?

• (10 h 10) •

**Le Président :** Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

**Mme Dominique Anglade**

**Mme Anglade :** Je suis contente, M. le Président, que le premier ministre parle de sa ministre de la Justice parce que le gouvernement du Québec aurait pu bénéficier de son expertise, de même que celle du ministre de la Transformation numérique. Alors, pourquoi avoir attendu les mises en garde de Me Gallant, du comité de suivi de la commission Charbonneau, de l'Autorité des marchés publics? Le premier ministre a voulu aller trop vite, et encore une fois la CAQ s'est enfiévrée.

Je répète ma question : Pourquoi avoir attendu les mises en garde de l'Autorité des marchés publics?

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, il y a deux choses : il y a la loi, les règles, et il y a aussi la rigueur, la rigueur, O.K.? Et, dans notre équipe, effectivement... Je vois l'ancien ministre de la Santé qui trouve ça drôle, là. On en aurait peut-être eu besoin pour ne pas donner 1 milliard de dollars de trop aux médecins spécialistes sous le gouvernement libéral.

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! Je vais vous demander encore une fois... Je pense que la règle est bien comprise : attentifs aux questions, attentifs aux réponses, tout ça dans le but de l'efficacité. M. le premier ministre.

**M. Legault :** On aurait eu besoin de rigueur, M. le Président, aussi pour ne pas perdre plus de 1 milliard de dollars dans Bombardier parce qu'on a mal structuré une transaction. J'ai la chance... Dans notre équipe, on a quatre CPA, comptables agréés, on a l'ancienne procureure en chef. Donc, au-delà des lois, il faut avoir de la...

**Le Président :** Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

**Mme Dominique Anglade**

**Mme Anglade :** Honnêtement, M. le Président, la rigueur, la rigueur, c'est bien ce qu'on n'a pas vu dans le projet de loi qui nous a été présenté.

Alors, je le sais que le premier ministre dit qu'il est ouvert à des aménagements, mais la question qui se pose, parlant de rigueur justement, la question qui se pose et que bien des Québécois se posent aujourd'hui : Pourquoi

avoir déposé un projet de loi dans sa forme actuelle si le gouvernement savait pertinemment qu'il mettait à risque les marchés publics?

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, j'aimerais bien qu'une fois pour toutes la cheffe du Parti libéral nous dise : Est-ce qu'elle est d'accord pour accélérer la réalisation de certains projets? Est-ce qu'elle est d'accord pour déroger à certaines règles tout en s'assurant que toutes les évaluations soient faites correctement, que les contrats soient faits correctement? Est-ce qu'elle pense que c'est possible, au Québec, d'aller plus rapidement tout en respectant des exigences? Est-ce qu'elle est d'accord, oui ou non, pour que certaines règles soient modifiées pour le bien de l'ensemble des Québécois?

**Le Président :** Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

**Mme Dominique Anglade**

**Mme Anglade :** M. le Président, je pense qu'au Québec on est capable d'aller vite et de bien faire les choses. Ce n'est justement pas ce qui a été fait avec le projet de loi qui nous a été soumis. C'est justement la rigueur que l'on n'a pas vue dans le projet de loi qui a été déposé.

Alors, je sais que le premier ministre n'est pas friand du processus parlementaire. Le projet de loi n° 61 donne au premier ministre le pouvoir de changer des lois sans même mettre les pieds à l'Assemblée nationale. Maintenant qu'il est premier ministre pour tous les Québécois, il a l'obligation et la responsabilité de respecter et de protéger l'ensemble des processus. Je lui demande d'amender son projet de loi en conséquence.

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, M. le Président, la cheffe de l'opposition officielle pose une question puis elle connaît déjà la réponse. On l'a dit depuis le début, la réponse, c'est oui. On est prêts à amender, on est prêts à travailler ensemble pour le bien des Québécois.

Mais je repose ma question : Est-ce que la cheffe de l'opposition officielle est d'accord pour dire qu'on peut réduire les délais? Est-ce qu'elle est d'accord pour dire qu'on ne peut pas perdre les 24 prochains mois dans des dédales pour retarder le projet de loi... c'est-à-dire le projet sur la ligne bleue, pour prolonger la ligne bleue? Est-ce qu'elle est d'accord ou elle n'est pas d'accord? Est-ce qu'elle veut qu'on perde 24 mois, oui ou non? On pourrait-elle avoir une réponse aussi?

**Le Président :** Question principale. La parole n'appartient qu'au député de La Pinière.

#### **Pouvoir de vérification et d'inspection pour l'Autorité des marchés publics**

**M. Gaétan Barrette**

**M. Barrette :** M. le Président, si on veut voir comment une personne peut vendre à une personne vulnérable une thermopompe de mauvaise qualité, on n'a qu'à écouter les 10 minutes pendant lesquelles le président du Conseil du trésor s'est démené avec la commission de suivi de la commission Charbonneau. C'était pathétique, M. le Président. Et, il y a exactement 45 minutes, le président du Conseil du trésor est sorti en disant : Vous vous méprenez. Moi, tout ce que je voulais faire avec l'article 50, c'est faire une chose : mettre en place des mesures, dans la suite de Charbonneau, à propos des liquidités.

M. le Président, le gouvernement a déposé un projet de loi qui lui donne tous les pouvoirs pour faire une chose? C'est ça, la rigueur, M. le Président? Tous les pouvoirs pour faire une chose?

Alors, est-ce que le président du Conseil du trésor va admettre qu'il a déposé une loi par laquelle il veut faire ce qu'il veut, quand il veut, et que c'est abusif? Il l'a dit : Moi, tout ce que je voulais, c'est pouvoir faire un décret au printemps, à l'automne, pour les liquidités. M. le Président, c'est un projet de loi...

**Le Président :** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Ouf! Ouf! M. le Président, j'ai beaucoup apprécié hier la présentation du groupe sur la commission de Charbonneau. On a eu une discussion avec eux, particulièrement sur l'article 50, où je leur ai demandé d'être très clairs, parce que l'article 50, la façon dont on l'avait présenté, c'était, M. le Président, pour répondre, justement, à une recommandation de la commission Charbonneau, la recommandation n° 15, qui traitait exactement de pouvoir améliorer les liquidités aux entreprises.

Nous croyons, et nous croyons toujours, que l'article 50 permettait de l'adresser. Avec du recul, je l'ai exprimé clairement, qu'on peut faire exactement ça, répondre à la commission Charbonneau, la recommandation n° 15, autrement. Nous avons dit, et je vais le répéter : Nous allons soumettre des amendements qui vont préciser l'article 50 pour être certains que ça répond à la recommandation 15 de la commission Charbonneau.

**Le Président :** Première complémentaire...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! Sans commentaire, histoire d'être efficaces. M. le député de Saint-Hyacinthe.

**M. Gaétan Barrette**

**M. Barrette :** Bien, je vais me rasseoir.

**Le Président :** De La Pinière, député de La Pinière.

**M. Barrette :** Et le vendeur continu, M. le Président. Hier, en consultations publiques et à la période de questions, je lui ai posé une question très simple : Est-ce que le président du Conseil du trésor était d'accord à ce qu'on donne plus de pouvoirs à l'AMP. M. Jacques Duchesneau, il est venu faire la même proposition. Le président du Conseil du trésor, hier, séance tenante, ici, a balayé du revers de la main cette proposition-ci. M. Duchesneau, l'AMP, tous les gens qui sont venus hier, nous ont dit : Il faut des contrôles.

Va-t-il, après que la nuit lui ait porté conseil...

**Le Président :** Le président du Conseil du trésor...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît, sans interpellation. M. le leader du gouvernement, je vous vois discuter. Je pense que la parole appartient maintenant au président du Conseil du trésor.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Alors, merci, M. le Président. Merci. Sur la question de modification à l'AMP, j'aimerais rappeler aux gens de l'Assemblée, ici, que la Loi de l'AMP, qui a été mise en place par le gouvernement libéral précédent, a besoin, et c'est tout à fait normal, c'est une loi qui est jeune, a besoin d'être améliorée au cours des prochaines années. Nous avons été très clairs, lorsque nous avons fait le point avec M. Gallant avant son départ, qu'il y avait des propositions qu'il nous faisait et que nous allons tenir compte, mais c'est important de faire ces modifications-là de façon ordonnée. J'apprécie beaucoup les suggestions qui ont été faites par M. Duchesneau, que je respecte d'ailleurs, et on verra au cours des prochains mois comment on peut tenir compte de ses recommandations...

**Le Président :** Deuxième complémentaire, M. le député de La Pinière.

**M. Gaétan Barrette**

**M. Barrette :** M. le Président, ce qu'on vient d'entendre, c'est un «non» élégant, mais c'est le même «non» qu'hier. Ce matin, ce que le président du Conseil du trésor a à nous dire normalement, c'est : C'est vrai que ça prend plus de contrôle. Et, quand les gens qui font le contrôle efficacement viennent nous dire qu'il faut des pouvoirs, des ressources, des pouvoirs d'inspection, de vérification et d'enquête, quand ces gens-là viennent nous le dire et que le président du Conseil du trésor n'est pas capable de dire oui à ça, M. le Président, c'est, ipso facto, non, ce qui est une réponse...

**Le Président :** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Bien, écoutez, c'est intéressant parce que, durant la présentation, justement, d'une équipe très forte, l'équipe de l'AMP, qui est venue en consultations, M. le Président, je leur ai demandé : Est-ce que, pour le mandat que vous avez présentement, de bien protéger les marchés publics, vous avez les effectifs nécessaires? La présidente intérimaire m'a clairement répondu oui. Et je leur ai dit : Est-ce que vous avez besoin d'autres effectifs? Si notre mandat était modifié, c'est sûr qu'on aurait besoin d'effectifs. Et je me suis engagé, M. le Président, à avoir les effectifs nécessaires si le mandat de l'AMP était modifié. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Question principale, M. le député de Robert-Baldwin.

**Mesures d'aide directe aux entreprises****M. Carlos J. Leitão**

**M. Leitão :** M. le Président, bonjour. Alors, la semaine dernière, j'avais posé une question directement au ministre des Finances, de nous... j'avais demandé de nous déposer un vrai plan de relance économique, un plan qui viendrait en aide directement aux PME du Québec. Le ministre des Finances nous a dit essentiellement que ce n'était pas nécessaire, il y avait suffisamment de mesures en place.

Cette semaine, c'est pire. Cette semaine, c'est pire parce qu'on dirait que soudainement l'intérêt du gouvernement pour la relance économique se limite au p.l. n° 61, aux infrastructures. C'est très bien, les infrastructures, mais un plan de relance ne peut pas et ne doit pas se limiter aux infrastructures. M. le Président, le gouvernement doit se préoccuper de nos PME durement touchées par la crise. Il y a 250 000 PME, dans toutes les régions, qui ont d'énormes difficultés à payer leurs factures courantes. Ce matin, le ministre des Finances nous dit, en point de presse, et je le cite : «C'est maintenant qu'il faut [donner] de l'aide directe aux entreprises...»

• (10 h 20) •

**Le Président :** M. le ministre des Finances... Non? M. le ministre de l'Économie? M. le ministre de l'Économie.

**M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon :** Un ou l'autre, M. le Président. Écoutez, je pense que le gouvernement du Québec, à date dans cette crise-là, fait les choses dans l'ordre, contrairement à ce qui est évoqué par le Parti libéral. La clé pour les PME du Québec était de donner des liquidités, ce que nous avons fait avec le programme du PACTE, ce que nous avons fait avec l'octroi de 150 millions, qui a été reconduit à 250 millions pour les fonds locaux d'investissement. Donc, des liquidités, dans le système, il y en a partout.

On a commencé par après à s'occuper des PME. Cette semaine, j'étais à Montréal avec la mairesse Plante et la collègue fédérale, Mme Joly, nous avons annoncé un programme de 140 millions d'aide directe pour que les propriétaires immobiliers puissent accorder la réduction de 75 % des loyers commerciaux aux PME. Il n'y a pas plus direct que ça comme aide. Deuxièmement, la semaine passée, ma collègue de la Culture a annoncé des programmes avec la SODEC et le CALQ. Cette semaine, probablement, ma collègue du Tourisme va avoir d'autres programmes à annoncer. Nous sommes à l'écoute des PME et on va les supporter.

**Le Président :** Première complémentaire, M. le député de Robert-Baldwin.

**M. Carlos J. Leitão**

**M. Leitão :** M. le Président, je crois que l'enjeu que nous avons ici, quelqu'un l'avait déjà dit, qu'il y a un problème de communication. Il parle de liquidités. Très bien, mais, dans notre cas, quand on dit liquidités, c'est l'aide directe, c'est les subventions que M. le premier ministre n'aime pas. Mais, les PME du Québec, en grande difficulté, 250 000 PME, dont 37 % ont de la difficulté à payer leurs factures courantes, ce qu'on a besoin, ce qu'elles ont besoin aujourd'hui, c'est l'aide directe, des subventions, de l'argent dans leurs comptes en banque.

**Le Président :** M. le ministre de l'Économie.

**Des voix :** ...

**Le Président :** Sans commentaire, s'il vous plaît, au terme de la question. La réponse appartient au ministre.

**M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon :** Je me répète, on fait les choses dans l'ordre. La première chose avant de donner des subventions à droite et à gauche, il faut comprendre l'écosystème dans lequel on vit. Par exemple, les restaurants et commerces viennent d'ouvrir. On va voir ce qui va se passer. Tout le monde a des liquidités. Alors, quand on aura des liquidités, on aura des prêts, on verra ce qu'il y aura à faire. On a commencé... Je viens de le dire, on a mis 140 millions d'aide directe, ça ne peut pas être plus important que ça, pour tous les commerces et restaurants, PME.

Il y a d'autres choses qui s'en viennent. On a un programme ici... Il faut comprendre que, dans la crise, il fallait travailler dans le confinement, ce qu'on a fait. Il fallait de l'aide d'urgence, ce qu'on a fait. Et on parle de relance maintenant. Alors, l'aide d'urgence a été faite. On regarde des programmes pour les PME. Et, avec 140 millions, il y a 21 programmes que mon collègue aux Finances a annoncés, avec d'autres...

**Le Président :** M. le député de Robert-Baldwin, votre complémentaire.

**M. Carlos J. Leitão**

**M. Leitão :** C'est nettement insuffisant, M. le Président. Il y a 250 000 PME au Québec, dont 37 %, à peu près 90 000, ont de la difficulté à payer leurs comptes aujourd'hui. Elles vont faire faillite. En attendant votre plan d'aide, elles vont faire faillite. Elles ne seront pas là pour le retour. C'est 500 000 jobs qui sont à risque maintenant.

Alors, pour la CAQ, «maintenant», c'est quand?

**Le Président :** M. le ministre des Finances, à vous la parole. Vous êtes le seul à avoir le droit de parole.

**M. Eric Girard**

**M. Girard (Groulx) :** O.K. Alors, revenons sur les emplois. M. le Président, nous avons perdu 800 000 emplois en mars et en avril. On en a repris 230 000. 30 % des emplois sont revenus. L'aide : programme d'infrastructure, aide fiscale, baisse de taxe scolaire aujourd'hui, aide directe, comme vous aimez l'appeler. Les subventions au loyer, 75 % des loyers pour les commerces de détail, c'est de l'aide directe, ça, M. le Président.

Alors, nous sommes... Nous participons... Nous aidons les entreprises et les Québécois d'une manière multidirectionnelle. Ce n'est pas uniquement l'aide du direct, comme vous le prétendez.

**Le Président :** En terminant.

**M. Girard (Groulx) :** C'est une aide multidirectionnelle que nous utilisons pour aider...

**Le Président :** Question principale, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

#### **Impact du projet de loi visant la relance économique sur les projets d'infrastructure publique**

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** M. le Président, le gouvernement de la CAQ est maintenant officiellement avisé et averti et pas par n'importe qui : «...le projet de loi n° 61 crée des conditions extrêmement favorables à l'émergence de [la] corruption, de [la] collusion et autres malversations apparentées.»

Il «pose des risques extrêmement sérieux à l'intégrité des marchés publics et ouvre la porte aux malversations de toutes sortes».

«Le projet de loi n° 61 va donc complètement à l'encontre des meilleures pratiques identifiées par l'OCDE en matière d'intégrité des marchés publics, ainsi qu'à l'encontre des recommandations de la commission Charbonneau.»

Et ce n'est pas tout. «L'analyse menée par la commission [Charbonneau] ne laisse aucun doute sur le fait que le projet de loi n° 61 aura pour effet de recréer un environnement favorable à la corruption, à la collusion et [...] autres malversations.»

Est-ce que, de son siège, le premier ministre peut nous indiquer qu'il va retirer toute disposition qui permettrait le grand retour de la corruption et de la collusion au Québec?

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, je vais donner un exemple que le chef du Parti québécois connaît bien, la route 132. La route 132, dans son comté, on doit la reconstruire, avec le pont Arthur-Bergeron sur la rivière Mitis, à Grand-Métis. Si on veut accélérer ces travaux, il faut être capable d'accélérer le processus d'expropriation et être capable d'accélérer le processus d'évaluation environnementale.

Est-ce que le chef du Parti québécois est d'accord pour revoir les règles pour qu'on fasse la réfection de la route 132 plus rapidement? Est-il d'accord? Il a une occasion, là, de parler aux gens de son comté. Est-ce qu'il est d'accord ou il n'est pas d'accord?

**Le Président :** Première complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition. Encore une fois, la parole vous appartient. Évitez les commentaires.

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** M. le Président, je salue la tentative de diversion du premier ministre, mais je vais demeurer sur le sujet : la collusion et la corruption.

J'en ajoute : «Les interférences du politique — comme il vient de faire là — sur l'administratif n'ont pas besoin d'être mal intentionnées pour conduire à des opportunités de malversation dont pourraient s'emparer d'autres parties prenantes malveillantes.»

La relance, on en est, mais j'aimerais savoir : Comment a-t-il pu croire que de réouvrir la porte à la collusion et la corruption, c'était une bonne chose pour l'ensemble des Québécois, y compris celui qui vous parle, M. le Président?

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. M. le Président, il n'est pas question de réouvrir la porte à la corruption et à la collusion. Ce qu'il est question, par contre, c'est d'accélérer les travaux qui doivent être faits, par exemple sur la 132. Je vois sa collègue de Joliette, qui est ma voisine, la route 158, qu'on appelle la route de la mort, elle connaît très bien cette route-là. Est-ce qu'on ne pense pas qu'il faudrait donner plus rapidement les contrats, être capable de régler plus rapidement les évaluations environnementales, être capable de procéder plus rapidement, sans collusion et sans corruption? Est-ce qu'il peut me dire si, oui ou non, il est d'accord?

**Le Président :** M. le chef du troisième groupe d'opposition.

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** M. le Président, à nouveau un faux dilemme. On n'a pas à choisir entre la relance économique et lui donner tous les pouvoirs. Quand Bernard Landry a fait un budget après le 11 septembre 2001, il ne s'est pas arrogé tous les pouvoirs. Le Parti québécois, depuis sa naissance, a combattu la corruption et la collusion. On l'a fait pendant le régime du premier ministre Jean Charest. S'il faut le faire sous son gouvernement, croyez-nous, on va continuer.

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, je veux faire attention pour ne pas faire choquer le chef du Parti québécois, mais il ne répond pas à ce qui est proposé actuellement. Est-ce qu'il est d'accord, oui ou non, pour la route 132, la route 158, la route de la mort, là, qui mène vers Joliette? Est-ce qu'il est d'accord, oui ou non, pour aller plus rapidement que les règles qui sont prévues dans nos lois? Est-ce qu'il est d'accord ou il n'est pas d'accord? Il ne nous le dit pas, là. Il faudrait qu'il le dise. Les gens de Joliette veulent savoir, les gens de Matane veulent savoir.

**Des voix :** ...

**Le Président :** Je vais demander, s'il vous plaît, d'éviter... Je trouve que c'est très bruyant. Ça nuit aux échanges...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! M. le chef du troisième groupe d'opposition et M. le leader. Messieurs! Monsieur! Évitez de vous interpeler. Je pense que les règles sont claires. Vous l'avez souhaité, vous l'avez demandé : respect, efficacité. M. le leader... M. le chef du troisième groupe d'opposition, ça s'adresse également à vous. Alors, évitez d'être bruyants. Ça nuit aux échanges entre les groupes parlementaires et les partis.

La parole appartient maintenant à M. le député de Rosemont.

**Amendements au projet de loi visant la relance économique****M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Merci, M. le Président. Hier, le premier ministre nous a dit, puis il nous l'a redit aujourd'hui : Faites-vous-en pas, il y a des comptables agréés dans l'équipe. Je voudrais juste lui dire qu'à part le premier ministre l'autre comptable célèbre que j'ai croisé en politique, c'est Alfonso Gagliano. Alors, il n'y a pas de garantie sur le métier qu'on a exercé avant.

Ce qu'on a vu depuis quelques jours, c'est que le gouvernement est allé trop vite, qu'il s'est planté, qu'il s'est fait taper sur les doigts. Nous notons l'ouverture du président du Conseil du trésor pour l'article 50. Ce n'est qu'un article, et nous attendons évidemment le libellé.

Est-ce que le ministre, maintenant qu'il commence à voir la lumière, pourrait continuer son cheminement puis enlever aussi ou changer, modifier les articles, nombreux, qui font problème dans son projet de loi et qui ont été décriés depuis les 48 dernières heures par tout ce qu'il y a de garde-fous et de contre-pouvoirs au Québec? Merci.

• (10 h 30) •

**Le Président :** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Alors, écoutez, M. le Président, j'ai beaucoup travaillé, notamment avec le député de Rosemont, non seulement dans ce projet de loi là, mais dans les projets de loi précédents, si vous me permettez, notamment dans le p.l. n° 37, et je me souviens qu'au début de p.l. n° 37 on disait qu'il y avait des éléments qui étaient perfectibles, et la contribution, M. le Président, notamment du député de Rosemont, dans le p.l. n° 37, qui était sur le Centre d'acquisitions, a été vraiment importante.

Est-ce que l'opposition s'attend que, lorsqu'on présente un projet de loi, il n'y aura aucune modification? Non. Je pense que la présentation, l'apport de l'opposition sert à ça, sert exactement à ça, et, dans chacun des représentants de l'opposition, il y a une valeur ajoutée spécifique. C'est la même chose avec ce projet de loi là. Les commentaires qui ont été faits soit par l'opposition ou soit par les consultations vont nous permettre d'améliorer. Et je m'engage, au cours des prochains jours, à faire les modifications nécessaires pour qu'ensemble on ait un projet de relance en infrastructures qui soit structurant pour la relance du Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Première complémentaire, M. le député de Rosemont.

**M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** C'est quasiment rafraîchissant de se faire dire qu'on fait un travail constructif, après s'être fait dire par l'autre bord depuis des mois que les commissions parlementaires sont des pertes de temps, puis ça finit généralement en bâillon. Mais j'apprécie néanmoins les propos du président du Conseil du trésor.

Il y a d'autres problèmes que l'article 50, dans 61, dans le projet de loi n° 61. Je pourrais tous les nommer, là : 3, 4, 6, 15, 16, 21, 24, 27, 31. En fait, le problème, là, avec ce projet de loi là, c'est 61. C'est ça, le problème avec ce projet de loi là.

Est-ce que le président du Conseil du trésor...

**Le Président :** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Je vais commencer la réponse parce que je m'attends à la question. Ce que je pense qui est important, puis je pense que les citoyens le comprennent, lorsqu'on travaille avec une situation de crise et qu'il faut faire des choses importantes pour accélérer les projets, on touche à des notions qui sont chères aux Québécois : l'environnement, l'intégrité, les urgences sanitaires. Tous ces trois points-là sont retrouvés dans la plupart des articles dont vous parlez. Est-ce qu'on peut faire des améliorations pour que, justement, on s'assure de l'intégrité, qu'on s'assure qu'on respecte l'environnement et qu'on trouve une façon de se sortir de cette crise sanitaire? La réponse, c'est oui, M. le député de Rosemont. On va le faire ensemble.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

**Mme Manon Massé**

**Mme Massé :** Merci, M. le Président. En fait, le premier ministre semble avoir entendu les alarmes concernant la corruption. On a hâte de voir les amendements. Ceci étant dit, moi, ce que je me demande, c'est : Comment se fait-il que personne à la CAQ n'avait vu ça avant? Ça, ça m'inquiète, M. le Président. En fait, il nous reste très peu de temps pour découvrir toutes les autres affaires — on en a déjà beaucoup identifié — qui pourraient poser un problème.

Alors, est-ce que le premier ministre va avoir l'humilité de reconnaître, retirer et retourner?

**Le Président :** Le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, il y a urgence d'agir. Il y a urgence d'agir pour plusieurs raisons. D'abord, il y a des projets qui sont attendus depuis longtemps. Par exemple, le prolongement de la ligne bleue est attendu depuis longtemps. Ensuite, il y a des travailleurs de la construction...

**Des voix :** ...

**M. Legault :** Donc, la cheffe de QS n'est pas d'accord avec la ligne bleue?

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît!

**M. Legault :** M. le Président, il y a des travailleurs de la construction, actuellement, qui sont chez eux, et on prévoit qu'il y aura encore un manque de travail, à cause des impacts sur le secteur privé, pour cet été et pour l'été 2020-2021.

**Le Président :** En terminant.

**M. Legault :** Donc, M. le Président, est-ce qu'elle est d'accord pour les remettre au travail, oui ou non?

**Le Président :** Question principale, Mme la députée de Saint-Laurent.

**Mesures de soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative****Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy** : M. le Président, avez-vous l'impression d'être dans un film que vous avez déjà joué, déjà vu? Il me semble que... On a commencé l'année 2020 avec quoi? Un projet de loi mammouth, un bâillon. Pourquoi? Parce qu'on avait un ministre qui voulait s'arroger tous les pouvoirs, éliminer les contre-pouvoirs, puis même expropriation au menu, puis plus personne d'imputable. La loi n° 40 nous a donné un avant-goût du projet de loi n° 61.

Alors, faisons le bilan du grand manitou de l'éducation. Cafouillage après cafouillage. Les parents sont fatigués, les enseignants sont épuisés. Les directions d'école, eux autres aussi, ont jeté l'éponge, avec le ministre, puis ont dit : On n'est plus capables.

Alors, aujourd'hui, c'est quoi, le bilan du ministre? C'est quoi, la note que le premier ministre donne à son ministre de l'Éducation?

**Le Président** : Mme la ministre déléguée à l'Éducation.

**Mme Isabelle Charest**

**Mme Charest** : Oui, merci, M. le Président. Bien, en fait, je pense qu'on se retrouve dans une situation exceptionnelle, une crise de la pandémie où on doit avoir des mesures exceptionnelles. Pour avoir assisté à plusieurs rencontres de mon collègue ministre de l'Éducation avec tous les partenaires du réseau, on doit trouver aussi des mesures pour contrer cette crise-là et de travailler rapidement, d'agir, parce qu'on le sait, il y a une incidence sur nos enfants, sur nos élèves, donc il faut trouver des moyens rapides, évidemment, avec tout ce qui nous est dicté par la Santé publique. Donc, nous travaillons en étroite collaboration avec tous les partenaires pour trouver des solutions pour faire en sorte que l'impact soit réduit pour nos enfants. Et c'est ce que nous faisons jour après jour.

Évidemment, la situation évolue, on le sait, on le sait tous. Tout le monde, on vit la situation, avec les contraintes qui nous sont données. Maintenant, on travaille avec tout le milieu pour faire en sorte de pouvoir sortir, comme je le disais, de cette crise-là.

Maintenant, il y a plusieurs solutions qui ont été présentées. Une des solutions : les camps pédagogiques. Parce qu'on le sait, les enfants les plus vulnérables ont été particulièrement touchés. Et on travaille à ce niveau-là.

**Le Président** : Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

**Des voix** : ...

**Le Président** : S'il vous plaît! La parole est à vous.

**Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy** : Les camps pédagogiques ont été proposés par la députée de Joliette au début du mois d'avril. Ils ont été annoncés le 1er juin, pour être retournés de bord le 3 juin parce que finalement le ministre ne savait pas comment les implanter.

Mais allons-y avec les tablettes, parce que la liste des échecs est tellement longue. Les tablettes, au mois de mars, nous avons demandé des achats massifs de tablettes. Le 27 avril, le ministre a dit : Aïe! on en avait commandé 15 000, elles arrivent dans sept jours, maximum 10 jours. Hier, il y avait un conseil d'établissement à l'école Lucien-Pagé, cotée 10 sur 10 en matière de défavorisation, une école qui compte 1 300 élèves : une tablette pour l'école.

**Le Président** : Mme la ministre déléguée à l'Éducation.

**Mme Isabelle Charest**

**Mme Charest** : Je vais vous revenir sur les camps pédagogiques parce qu'en fait c'est moi qui ai proposé à mon ministre de l'Éducation, pas mal avant le mois d'avril.

Ceci étant dit, je vais vous donner juste un exemple de la bonté... ou l'effet des camps pédagogiques. Dans la commission scolaire où je travaille, où je travaillais, c'est-à-dire, ça a été mis sur pied en 2014, où on a pris des enfants qui avaient des difficultés, où on voulait vraiment faire en sorte que la glissade de l'été n'ait pas de répercussion majeure sur nos enfants. Alors, on a fait ces camps pédagogiques. Ça a été mis sur pied par la directrice de l'établissement, Sophie Sénécal, pour la nommer, à l'école Premier-Envol, à Bedford. Ce qu'on a remarqué, c'est que nos enfants qui avaient... qui étaient en situation d'échec avaient augmenté de 16 % à 22 % leurs résultats du mois de juin.

**Le Président** : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent. La parole appartient...

**Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy** : On note la grande influence de la ministre auprès de son ministre, hein, parce que, le 3 juin, il a abandonné les camps pédagogiques. Mais, si on revient aux tablettes, les enfants en ont besoin, ils en ont reçu une. Vous

parlez de rigueur, vous dites que vous avez quatre CPE. Il y a eu tellement de dépassements de coûts dans les maternelles quatre ans! C'est qui d'entre vous qui a calculé 125 000 \$ par classe de maternelle quatre ans pour avoir une explosion de 2 millions par classe?

Honnêtement, là, la rigueur, parfait, mais, la loi n° 61, on sait déjà qu'est-ce que ça va donner, c'est des maternelles quatre ans à la grandeur, des échecs partout, avec des dépassements de coûts.

**Le Président :** Mme la ministre déléguée à l'Éducation. Vous êtes la seule à avoir la parole.

#### **Mme Isabelle Charest**

**Mme Charest :** On va revenir sur les camps pédagogiques, parce que je ne vois pas de quelle façon ils sont abandonnés. On a à peu près 5 000 enfants qui ont commencé les camps pédagogiques au début de la semaine. On a des témoignages des parents qui sont tellement contents parce que ça va aider leurs enfants à passer à travers cette crise-là. Alors, moi, je me demande : Est-ce qu'on veut aider nos enfants vulnérables? Parce que ça, c'est un bon moyen, qui a fait ses preuves.

Alors, moi, je pense que nos enfants vulnérables ont vraiment souffert de cette crise-là. Si on peut les aider de quelque façon que ce soit, bien, je pense qu'on a lieu d'agir. Et c'est ce qu'on fait présentement.

**Le Président :** Question principale, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

#### **Modification des dispositions du projet de loi sur la relance économique**

##### **M. Martin Ouellet**

**M. Ouellet :** Merci beaucoup, M. le Président. Au cours des derniers jours, les remparts de la société québécoise se sont relayés pour dénoncer les pouvoirs démesurés que le gouvernement tente de se donner sous le couvert de la relance économique. Le comité de suivi des recommandations de la commission Charbonneau recommande de retirer l'article 50 du projet de loi parce qu'il crée un environnement extrêmement favorable à la corruption et à la collusion. La Protectrice du citoyen s'inquiète de la création d'un régime parallèle du cadre légal et réglementaire. Le BIG, à Montréal, s'alarme de l'introduction du crime organisé dans l'économie légale. L'Autorité des marchés considère que l'article 50 est beaucoup trop large.

M. le ministre, à titre de comptable, pouvez-vous faire la seule chose, une soustraction de l'article 50?

**Le Président :** Je vous invite à vous adresser à la présidence toujours. M. le président du Conseil du trésor.

##### **M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Alors, bon, je prends le commentaire du député de René-Lévesque avec beaucoup d'humour puis je l'apprécie, parce qu'on va en avoir besoin dans les prochains jours.

Alors, je dirais, M. le Président, qu'encore une fois, comme j'ai salué la collaboration avec le député de Rosemont, nous avons travaillé ensemble, avec le député de René-Lévesque, sur p.l. n° 37, qui, à mon sens, est un bel exemple de consensus parlementaire pour arriver à la bonne cause. Alors, si je peux soustraire certains amendements, je serais capable d'ajouter aussi les vôtres. Alors, je pense qu'ensemble mes soustractions et vos additions vont faire un résultat incroyable pour la relance du Québec, M. le Président. Merci beaucoup.

• (10 h 40) •

**Le Président :** Première complémentaire, M. le leader du troisième groupe.

##### **M. Martin Ouellet**

**M. Ouellet :** Oui, merci beaucoup, M. le Président. En point de presse, ce matin, le président du Conseil du trésor a dit qu'il voulait être plus niché, à l'article 50. Ce qu'on veut comprendre, M. le président du Conseil du trésor, là, c'est que vous retirez l'article 50 et vous indiquez toutes les dispositions que vous tentez... ou vous allez vouloir prendre dans le cas de la loi sur les contrats publics. Donc, ce qu'on veut savoir : Allez-vous retirer l'article 50 et surtout inscrire toutes les dispositions avec lesquelles vous voulez avancer votre relance économique?

**Le Président :** Et on continue à s'adresser à la présidence. M. le président du Conseil du trésor.

##### **M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Alors, M. le Président, l'objectif de l'article 50, je le rappelle, était notamment de répondre à l'exigence de la recommandation 15 de la commission Charbonneau. C'était un des objectifs. O.K.? Alors, c'était un des objectifs.

Ce que j'ai compris du député et des différents commentaires, c'est qu'il est important de préciser. On voulait faire ça par règlement. Si on trouve qu'il est préférable de pouvoir le faire directement à l'intérieur d'un article de loi, c'est ce que nos amendements vont proposer.

J'attends les dernières consultations, parce que nous avons encore la consultation avec le Vérificateur général et le Barreau. Et, lorsqu'on aura fini les consultations, nous pourrions finaliser nos amendements. Merci.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

**M. Martin Ouellet**

**M. Ouellet :** Oui, merci, M. le Président. Donc, la CAQ veut multiplier le contournement des règles environnementales sur la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi sur les espèces menacées et vulnérables, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et du Règlement des habitats fauniques.

Donc, M. le président du Conseil du trésor, ma question sera fort simple : Quelles seront aussi les soustractions que vous allez faire dans votre règlement pour s'assurer que le projet de loi n° 67... 61, pardon, protège l'environnement et surtout donne des garanties pour la protection...

**Le Président :** M. le président du Conseil du trésor.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Écoutez, j'aurai la chance, dans les prochains jours, avec votre collaboration, de travailler particulièrement sur les articles aussi qui concernent l'environnement. Nous avons entendu, je l'ai mentionné hier, trois groupes environnementaux qui nous ont fait des considérations... pardon, des recommandations très, très claires et très constructives notamment sur les milieux humides, s'assurer que les différents articles de loi ne devaient pas nuire sur la gestion et la protection des milieux humides, et je crois que la combinaison des exemples de certains articles doit être précisée pour éviter ça. Alors, ça, c'est un exemple, M. le député de René-Lévesque, qu'on va pouvoir faire, au cours des prochains jours, qui tiendront compte des recommandations en environnement. Merci.

**Le Président :** Question principale, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys.

**Composition du comité du gouvernement  
sur la relance économique**

**Mme Hélène David**

**Mme David :** Bonjour, M. le Président. Bien contente de vous retrouver.

Le dernier échange entre la ministre déléguée à l'Éducation et ma collègue montre bien une chose, et c'est évidemment l'objet de ma question. Quand une femme ministre propose... une ministre déléguée propose quelque chose à son ministre en titre... Elle le lui a proposé rapidement. Il aurait peut-être dû l'écouter puis il n'en serait pas avec tout ce cafouillage actuel.

Alors, voilà l'objet de ma question. Le comité de relance économique du gouvernement est exclusivement composé d'hommes. En 2020, c'est inacceptable, M. le Président, et je vais vous dire pourquoi.

Il y a moins de deux semaines, en cette Chambre, nous reconnaissons que les anges gardiens que le premier ministre remercie sont en fait pour la plupart des anges gardiennes. Les femmes sont majoritaires dans les services de soins de santé. Elles écotent le plus souvent de la charge mentale au sein des foyers, elles occupent des emplois à temps partiel et au salaire minimum et elles sont les plus touchées par les pertes massives d'emploi.

Cela aurait dû convaincre le premier ministre de s'entourer de femmes pour planifier sa relance. Or, les femmes sont absentes des prises de décision entourant la relance au Québec...

**Le Président :** Mme la ministre déléguée... M. le leader du gouvernement.

**M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, la députée de Marguerite-Bourgeoys a l'occasion de faire souvent ce commentaire-là, de sous-entendre la misogynie du gouvernement, M. le Président. Vous savez, je vais vous donner un exemple, M. le Président. Moi-même, quand j'ai déposé le projet de loi sur la laïcité, en étude on me disait : Bien, c'est un homme qui dépose le projet de loi, c'est une attaque envers les femmes. Faux. On donne des droits à l'ensemble des individus.

M. le Président, s'il y a un gouvernement qui est féministe, c'est bien le nôtre. On a été le premier gouvernement majoritaire, M. le Président, à avoir un conseil des ministres paritaire, M. le Président, la première...

**Des voix :** ...

**M. Jolin-Barrette :** Oh! que oui, le premier gouvernement majoritaire à le faire. M. le Président...

**Des voix :** ...

**Le Président :** Je vais vous demander, s'il vous plaît, d'être attentifs à la réponse. Poursuivez, il vous reste encore un petit peu de temps.

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, je pense que, s'il y a un gouvernement qui veut faire l'avancement des femmes dans la société québécoise, c'est bien le gouvernement de la CAQ, parce qu'il faut bien se le dire, M. le Président, durant 15 ans le Parti libéral a eu l'occasion de mettre de l'avant l'égalité entre les hommes et les femmes, et malheureusement, malheureusement, il n'y a pas eu une progression très grande sous leur règne. Et vous pouvez vous assurer, M. le Président, que la ministre responsable de la Condition féminine travaille sans relâche à l'avancement de la situation des femmes au Québec.

**Le Président :** Première complémentaire, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys. Attention aux questions et aux réponses.

**Mme Hélène David**

**Mme David :** Je n'en doute pas. Encore faut-il qu'elle soit écoutée et entendue, la ministre déléguée et ministre responsable de la Condition féminine, entendue, M. le Président. Nombreuses sont les personnes à avoir averti le gouvernement, ces dernières semaines, de l'exclusion des femmes du plan de relance. Noémi Mercier écrivait, le 25 mai dernier, qu'*Une crise genrée exige une réponse genrée*, nous rappelant ainsi que la crise frappe plus durement les femmes et qu'il faut donc une réponse qui les inclut. Pascale Navarro écrivait lundi que le gouvernement doit intégrer des visions de femme dans sa relance. Je le répète : Où sont les...

**Le Président :** Mme la ministre déléguée à l'Éducation, c'est à vous la parole.

**Mme Isabelle Charest**

**Mme Charest :** Oui, merci, M. le Président. Je suis contente de retrouver aussi ma collègue de Marguerite-Bourgeoys, que ça fait longtemps que je n'ai pas vue.

Maintenant, je peux rassurer et assurer ma collègue que la voix des femmes est entendue au gouvernement. Je dirais que le plus gros pan de cette crise relève de la santé, on a une ministre de la Santé féminine, alors vous pouvez être convaincus que nos voix sont entendues, nos voix sont considérées aussi par mes collègues.

D'ailleurs, on travaille aussi, au Secrétariat à la condition féminine, à un plan d'action femmes et COVID, parce qu'on est tout à fait au fait des enjeux qui touchent particulièrement les femmes dans cette crise. Alors, on travaille un plan d'action.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys.

**Mme Hélène David**

**Mme David :** Ce n'est pas juste de la considération dont les femmes ont besoin, c'est aussi de l'inclusion et de la participation réelle. Ce sont cinq hommes, incluant le premier ministre, qui se réunissent pour parler de relance économique suivant une crise qui a frappé plus largement les femmes. Comment la ministre de la Condition féminine a-t-elle pu accepter qu'en 2020, 2020, un comité aussi important pour la relance du Québec soit uniquement composé d'hommes?

**Le Président :** Mme la ministre déléguée à la Condition féminine.

**Mme Isabelle Charest**

**Mme Charest :** Oui, merci, M. le Président. Évidemment, le Conseil des ministres prend toutes les décisions du gouvernement. Donc, évidemment, dans un dossier qui nous concerne, les titulaires des dossiers sont afférés à travailler leurs propres ministères.

Je rappelle que, sur ce comité-là, on a aussi le Tourisme qui est représenté par une femme, et un domaine où beaucoup de femmes ont, malheureusement, eu un coup dur par rapport à cette crise-là. Donc, une femme est là. En Culture, une femme aussi est là. En Santé, je le rappelle, on a une femme. Alors, les femmes sont incluses, sont considérées, font partie prenante des décisions du gouvernement.

**Le Président :** Question principale, M. le député de Nelligan.

**Soutien aux entrepreneurs et aux agriculteurs  
en matière de santé mentale**

**M. Monsef Derraji**

**M. Derraji :** Merci, M. le Président. Les entrepreneurs et agriculteurs du Québec ont beaucoup de pression de performance et d'efficacité. Lorsqu'on observe la situation de...

**Des voix :** ...

**Le Président :** ...ministre.

**M. Derraji :** ...de ceux-ci dans les dernières années, on remarque que leur situation s'est détériorée. L'an dernier, l'Association canadienne pour la santé mentale a sorti une étude dans laquelle elle faisait référence à la vulnérabilité des entrepreneurs. Elle faisait notamment état que 62 % des entrepreneurs ont senti des symptômes de dépression au moins une fois par semaine.

La pandémie que nous vivons tous aura mis une pression supplémentaire sur nos entrepreneurs et agriculteurs. Donc, en ce moment, je me mets dans la peau des entrepreneurs et des agriculteurs du Québec, qui vivent des jours extrêmement difficiles.

Alors, ma question est toute simple, M. le Président. Ce matin, j'ai fait une proposition pour venir en aide aux entrepreneurs et aux agriculteurs. Le gouvernement aura-t-il la sensibilité pour cette aide? Et quelle suite allez-vous donner au projet de loi que j'ai déposé ce matin?

**Le Président :** M. le ministre de l'Agriculture.

**M. André Lamontagne**

**M. Lamontagne :** M. le Président, je salue vraiment l'intervention de mon collègue de Nelligan, en ce temps de pandémie, puis on parle du projet de loi n° 61 et de relance économique, de soulever l'état de précarité psychologique que vivent nos agriculteurs. Alors, vraiment, M. le député, là, je vous salue d'amener ça à l'agenda aujourd'hui.

Vous savez, la question de la santé psychologique des agriculteurs, c'est quelque chose qui nous tient très à coeur. C'est quelque chose qui a interpellé ma collègue la ministre de la Santé. On a, au Québec, un organisme qui s'appelle Au Coeur des familles agricoles qui a mis en place, au fil des années, tout un réseau d'intervenants, de travailleurs de rang à la grandeur du Québec. On a un réseau aussi d'au-delà de 800 sentinelles, des gens qui sont à l'écoute des problématiques. Quand ils voient un signal, quand ils vont livrer un intrant chez un agriculteur, ils sont à l'écoute de sa réalité, de sa situation et puis ils vont pouvoir se rapporter soit à l'Union des producteurs agricoles ou soit Au Coeur des familles agricoles. Il y a déjà en place un tissu qui est là.

Cet automne, on a fait une annonce, la ministre et moi, pour 300 000 \$ additionnels pour Au Coeur des familles agricoles. Et on a, dans les semaines qui s'en viennent, une belle annonce à faire encore au niveau du soutien psychologique...

**Le Président :** En terminant.

**M. Lamontagne :** ...pour nos agriculteurs, M. le Président. Mon collègue peut s'en trouver réconforté.  
• (10 h 50) •

**Le Président :** Première complémentaire, M. le député.

**M. Monsef Derraji**

**M. Derraji :** Nos entrepreneurs, aujourd'hui, sont dans une position extrême. Un chiffre alarmant : 49 % des entrepreneurs pigent actuellement dans leurs économies familiales pour survivre. En plus d'être dans l'incertitude quant à leur capacité de réouvrir, la réponse de la CAQ à leur enjeu n'est pas du tout adéquate. À un niveau d'endettement élevé, en grande partie à cause de la crise sanitaire, la réponse du gouvernement, c'est de proposer un endettement supplémentaire. Il faut agir.

Le ministre peut-il s'engager à agir dans les plus brefs délais? 300 000 \$, c'est une mesurette. On veut un plan d'action.

**Le Président :** M. le ministre de l'Agriculture.

**M. André Lamontagne**

**M. Lamontagne :** M. le Président, l'importance, quand on parle de la détresse psychologique de nos agriculteurs, une des particularités, là, c'est qu'ils ne sont pas tous concentrés à Montréal, là, dans cinq ou 10 kilomètres carrés, ils sont disséminés sur le territoire du Québec, puis un des enjeux vraiment importants, c'est d'être capable de les rejoindre. Alors, tous les efforts qui sont mis en place depuis plusieurs années, et puis qu'on accompagne aujourd'hui plus que jamais, c'est d'augmenter notre capacité à les rejoindre, d'augmenter notre capacité à être à leur écoute, puis ça, sept jours par semaine, M. le Président. C'est ça, le défi qu'on a, c'est le défi qu'on est à relever. Puis j'ai le complet soutien de la ministre de la Santé là-dessus, M. le Président.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, M. le député.

**M. Monsef Derraji**

**M. Derraji :** M. le Président, je ne parle pas uniquement des agriculteurs, donc, mon message, il est très clair : les agriculteurs et les entrepreneurs. La pression sur les finances est en augmentation. Plutôt que d'aider les entreprises à se maintenir la tête hors de l'eau, le gouvernement propose d'en rajouter une couche de plus.

M. le Président, ce que nos entrepreneurs veulent, c'est un soutien en santé mentale pour contrer leur détresse. Ce n'est pas avec 300 000 \$ pour les agriculteurs qu'on va régler la situation. On veut un plan global, M. le Président, et non pas des mesurette.

**Le Président :** Mme la ministre de la Santé et des Services sociaux.

**Mme Danielle McCann**

**Mme McCann :** Bien, encore une fois, moi aussi, je remercie mon collègue de cette question. Oui, les agriculteurs, c'est fondamental, ce que vient de dire mon collègue, et on va... on s'en occupe de façon très spécifique, parce qu'il y a des difficultés très spécifiques, mais on investit aussi maintenant 31 millions pour du soutien psychosocial et en santé mentale pour l'ensemble de la population, M. le Président, 31 millions de dollars pour embaucher des intervenants dans le secteur public, mais aussi on travaille avec le privé pour que toute la population qui vit davantage de détresse, M. le Président, ait accès à des services.

**Le Président :** En terminant.

**Mme McCann :** 20 millions à des organismes communautaires pour aider dans les problématiques de santé mentale et de soutien psychosocial.

**Le Président :** Et cela met fin... M. le leader de l'opposition officielle.

**M. Tanguay :** Je me lève en cette Chambre de mon propre chef, à titre de député, comme les 124 autres collègues, et je me dois de souligner un événement qui vient de se produire, M. le Président.

Nous avons, en vertu de notre règlement, l'obligation de soulever toute atteinte à des privilèges de parlementaire. Nous avons un code d'éthique et de déontologie. Nous devons être exemplaires, M. le Président, dans nos comportements, dans nos commentaires.

On a tous vu la collègue de Marguerite-Bourgeoys poser une question sur un ton tout à fait respectueux, question importante sur la composition exclusivement masculine d'un comité de relance. La ministre déléguée et responsable à la Condition féminine a répondu, et elle a répondu ce qu'elle avait à dire, l'échange a été respectueux.

À la fin de l'échange, j'ai entendu le premier ministre lancer à la cheffe de l'opposition officielle la phrase suivante : «Shame on you», M. le Président. Alors, j'aimerais... Une question de directive. Moi, M. le Président, comme homme, comme député, d'entendre le premier ministre, un homme, sur une question qui soulève justement la participation des femmes, qui était sur un ton... La collègue députée et la collègue ministre avaient le bon ton, ça a été un bon échange, elles ont dit ce qu'elles avaient à dire. Elles ne sont pas d'accord, mais elles ont dit ce qu'elles avaient à dire. Mais que le premier ministre, un homme, en rajoute une couche et dise à la cheffe de l'opposition officielle : «Shame on you», M. le Président, je me dois de vous le souligner, avec un ton tout à fait respectueux et, je crois, correct, moi, je vous le dis, député homme, je trouve ça inacceptable et je dois le dénoncer.

**Le Président :** Monsieur...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît!

**Des voix :** ...

**Le Président :** M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** Savez-vous ce qui est inacceptable, M. le Président? C'est de laisser présumer comme l'a fait la députée de Marguerite-Bourgeoys que le gouvernement est misogyne. S'il y a quelqu'un qui est pour l'avancement de la condition des femmes, M. le Président, c'est le premier ministre du Québec. Toute sa vie, il a fait en sorte de militer pour le combat des femmes. Et ce que fait la députée de Marguerite-Bourgeoys et ce que fait le député de LaFontaine, c'est une pièce de théâtre qui est médiocre. Et, M. le Président...

**Des voix :** ...

**Le Président :** Non, écoutez, non, je pense... Non, je vais me permettre de vous dire une chose et de vous rappeler une chose. Je pense que...

**Une voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît, M. le député de La Pinière! Je vous entends également très bien.

Je vous ai dit à plusieurs reprises que, si tous cessaient de s'interpeler et d'intervenir pendant les questions et pendant les réponses, et là je parle à tout le monde globalement, ce serait probablement un climat de beaucoup supérieur à celui que l'on vit à l'occasion depuis le début de la semaine.

Je l'ai dit souvent, et vous l'avez demandé, la notion de respect est extrêmement importante dans les propos qui sont dits et dans les réactions qui sont dites. Je sais que nous sommes sur des enjeux qui sont particulièrement sensibles, mais ça suppose encore une fois et davantage une recherche de vocabulaire pour arriver à ce qu'on puisse obtenir des réponses aux questions qui sont posées et faire avancer ensuite les dossiers.

Alors, je vais rappeler encore à tous, je rappelle à tous d'éviter, pendant que les questions se posent et que les réponses se donnent, de vous interpeler mutuellement, de faire des signes, de prendre la parole. Soyez prudents sur votre vocabulaire. C'est une question de respect et de façon de faire, je pense que l'attitude est importante. Et ça s'adresse à tous. Je souhaite qu'on puisse retrouver cette attitude que les gens qui nous regardent souhaitent également que l'on ait dans les travaux importants que l'on mène ici.

**M. Tanguay :** ...M. le Président, je ne veux pas faire de procès d'intention, mais, comme le premier ministre ne nie pas l'avoir dit, j'aimerais lui donner l'opportunité de retirer, et l'incident sera clos, de retirer ce qu'il a lancé à la cheffe, «shame on you», et l'incident sera clos, M. le Président, puisqu'il ne nie pas l'avoir dit.

**Le Président :** Je vais vous demander votre extrême collaboration. M. le leader du gouvernement, on n'en fera pas une longue discussion. Je vous laisse parler, effectivement, mais, je veux dire, il faut arriver à un terme de l'exercice, et je pense que déjà les messages se passent bien. M. le leader.

**M. Jolin-Barrette :** Bien, M. le Président, je pense que vous avez une obligation d'équité, lorsque vous donnez la parole...

**Le Président :** ...vous avez la parole, M. le leader, alors il n'y a pas de problème.

**M. Jolin-Barrette :** ...mon point. Puis je pense que vous devez entendre les deux parties et que vous devez appliquer le même traitement des deux côtés de la Chambre. Je pense que c'est fondamental dans le cadre de votre rôle.

D'ailleurs, les chefs des formations politiques, M. le Président, ont une responsabilité par rapport à la conduite de leurs groupes ministériels. Et donc, lorsque la banquette de l'opposition officielle pose des questions qui laissent amener des insinuations qui sont blessantes et des propos faux, la cheffe du Parti libéral cautionne les questions de la députée de Marguerite-Bourgeoys, et il n'y a personne qui est dupe ici dans l'opération qu'ils sont en train de faire.

Alors, M. le Président, je ne me suis pas levé, lors de la question de la députée de Marguerite-Bourgeoys, sur une question de règlement, mais, lorsqu'on insinue des choses, aussi, qu'on prête des intentions, ce n'est pas non plus permis par notre règlement. Alors, si nous souhaitons entrer dans ce débat-là, je vais vous inviter à appliquer avec rigueur notre règlement pour ne pas que la députée de Marguerite-Bourgeoys prête des intentions comme le fait la députée de l'Acadie fréquemment.

Et d'ailleurs vous me permettez, en terminant, M. le Président, un dernier point sur cet élément-là qui, je pense, est fondamental, M. le Président, fondamental lorsqu'on parle de la condition notamment des femmes. La semaine dernière, la ministre de la Justice a déposé un projet de loi sur l'abolition des délais de prescription. Durant des années, durant des années, M. le Président, et ça touche particulièrement les femmes, et la ministre de la Condition féminine, à l'époque, était la députée de Marguerite-Bourgeoys... Jamais elle n'a réussi à faire adopter ce projet de loi, jamais ils n'ont appelé le projet de loi. Je me demande où la députée de Marguerite-Bourgeoys était à cette époque-là pour...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Non. Non, s'il vous plaît! Et surtout pas de réaction, et surtout pas de réaction.

**Des voix :** ...

• (11 heures) •

**Le Président :** S'il vous plaît! M. le leader du gouvernement, M. le leader du gouvernement, je m'adresse à vous spécifiquement. Je ne sais pas si vous avez remarqué, je suis debout; en principe, vous avez fini votre intervention. Pour ma part, s'il n'y a pas d'autre intervention, le sujet est clos. Mais je vous rappellerai une chose encore une fois, et c'est très sérieux, et on se l'est dit depuis le début de la semaine : respect, attitude, ton. Évitez de vous interpeler. Je pense que vous êtes responsables, tous et toutes, des propos que vous tenez, et mon regard balaie l'ensemble de la salle.

Alors, on veut des débats efficaces, des débats respectueux, on veut qu'il y ait de l'équité partout, mais il faut que ça se manifeste dans nos travaux également. On arrête là-dessus. Je pense qu'on aura tous à faire une petite réflexion.

### Motions sans préavis

Nous sommes à la rubrique des motions sans préavis. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions, je reconnais maintenant le député de D'Arcy-McGee.

**M. Birnbaum :** M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la cheffe du deuxième groupe d'opposition, le chef du troisième groupe d'opposition, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale souligne, en ce mois de juin, le Mois national de l'histoire autochtone;

«Qu'elle rappelle qu'il y a un an était présenté le rapport fédéral de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées — ENFFADA;

«Qu'elle rappelle que ce rapport contient notamment 21 appels à la justice spécifiquement pour le Québec;

«Qu'elle rappelle que la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, la commission Viens, a publié son rapport le 30 septembre 2019, qui contient 142 mesures;

«Qu'elle reconnaisse que les Premières Nations et Inuit, et particulièrement les femmes, sont parmi les premières victimes [du] profilage racial au Québec;

«Qu'elle souligne qu'au cours de la dernière année seulement deux rencontres avec les chefs autochtones ont eu lieu notamment au sujet des suites à apporter aux rapports de l'ENFFADA et Viens, et que les chefs souhaitent toujours une rencontre avec le premier ministre;

«Qu'elle rappelle que l'Assemblée des premières nations Québec-Labrador — APQNL — réclame que le gouvernement du Québec donne les suites nécessaires à la motion du 8 octobre 2019 adoptée à l'Assemblée nationale, afin d'élaborer, en collaboration et en coélaboration avec les Premières Nations, une loi garantissant la prise en compte des dispositions et la mise en oeuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones afin que la législation et les politiques gouvernementales respectent les droits qui y sont énoncés;

«Qu'elle affirme qu'il y a lieu de déployer un leadership fort afin de faire des enjeux autochtones une priorité;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement de déposer un échéancier avec des objectifs précis concernant la mise en oeuvre des appels à la justice et à l'action afin de protéger réellement les femmes et les filles autochtones du Québec.»

**Le Président :** Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Jolin-Barrette :** Pas de consentement.

**Le Président :** Pas de consentement. Je reconnais maintenant M. le député de Laurier-Dorion.

**Demander au gouvernement d'intégrer à son plan de lutte contre le racisme et la discrimination des mesures afin que le secteur public rattrape son retard en matière de représentativité des minorités ethnoculturelles**

**M. Fontecilla :** M. le Président, je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante conjointement avec la ministre de la Justice, le député de Nelligan, la députée de Gaspé, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte des statistiques contenues dans le plus récent rapport triennal de suivi de l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, selon lequel il manque 26 307 employé-e-s membres des minorités visibles dans le secteur public pour que ce dernier soit représentatif de la population québécoise;

«Qu'elle rappelle la motion adoptée unanimement le 2 juin [dernier], qui reconnaissait l'existence de racisme au Québec et demandait le dépôt d'un plan de lutte contre celui-ci dans les meilleurs délais;

«Qu'elle reconnaisse qu'une meilleure représentativité ethnoculturelle du secteur public contribuerait au vivre-ensemble;

«Qu'elle reconnaisse qu'en tant que premier employeur du Québec, l'État québécois devrait être exemplaire en la matière;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'intégrer à son plan de lutte contre le racisme et la discrimination des mesures fortes et pragmatiques afin que le secteur public rattrape, le plus rapidement possible, son retard en matière de représentativité des minorités ethnoculturelles.»

**Le Président :** Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Jolin-Barrette :** Consentement, sans débat, M. le Président.

**Mise aux voix**

**Le Président :** Consentement, sans débat. J'invite maintenant les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes respectifs. M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

**M. Nadeau-Dubois :** Pour.

**Le Président :** M. le leader du gouvernement?

**M. Jolin-Barrette :** Pour.

**Le Président** : M. le leader de l'opposition officielle?

**M. Tanguay** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

**M. Ouellet** : Pour.

**Le Président** : En conséquence, cette motion est adoptée. Je reconnais maintenant la députée de Joliette.

**Affirmer la volonté de l'Assemblée d'instaurer un congé parental pour les députés et confier au Comité consultatif indépendant sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale la responsabilité d'en déterminer les modalités**

**Mme Hivon** : Merci, M. le Président. Alors, je suis heureuse de solliciter le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre de la Famille, la députée de Mercier, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale affirme sa volonté d'instaurer un congé parental pour les députés et que ce principe soit reconnu dans la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale et le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;

«Que le Bureau de l'Assemblée nationale confie la responsabilité d'en déterminer les modalités spécifiques au comité indépendant de détermination des conditions de travail des députés, qui devra en faire un mandat prioritaire, afin qu'il puisse être mis en place au plus tard en décembre 2020.»

**Le Président** : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Jolin-Barrette** : Consentement, sans débat, M. le Président.

**Mise aux voix**

**Le Président** : Consentement, sans débat. J'invite les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leur groupe. M. le leader du troisième groupe d'opposition?

**M. Ouellet** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du gouvernement?

**M. Jolin-Barrette** : Pour.

**Le Président** : M. le leader de l'opposition officielle?

**M. Tanguay** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

**M. Nadeau-Dubois** : Pour.

**Le Président** : Cette motion est donc adoptée. Et je reconnais, à ce moment-ci, M. le ministre de la Famille.

**Souligner la Semaine québécoise de la paternité**

**M. Lacombe** : Merci beaucoup, M. le Président. Je sollicite maintenant le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Westmount—Saint-Louis, le leader du deuxième groupe d'opposition, la députée de Joliette, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin :

«Que cette Assemblée souligne la Semaine québécoise de la paternité, qui se tiendra du 15 au 21 juin [prochain] et dont le thème, cette année, est *Ensemble, soutenons l'engagement des pères!*;

«Qu'elle reconnaisse qu'il est primordial de promouvoir comme norme sociale le fait que les pères puissent exercer pleinement leur rôle de manière à favoriser un meilleur développement de leurs tout-petits et le bien-être des membres de leur famille, dans une perspective de coparentalité et d'égalité entre les [hommes et les femmes];

«Que l'Assemblée nationale invite tous les employeurs à adopter des mesures de conciliation travail-famille afin de favoriser l'engagement de tous les parents, y compris les pères, dans la vie familiale;

«Qu'elle reconnaisse que le fait d'assumer pleinement son rôle de père en 2020 peut aussi dire s'assumer comme féministe;

«Que cette Assemblée rende hommage aux pères, qu'ils soient en couple, monoparental, dans une famille reconstituée, et ce, peu importe leur orientation sexuelle;

«Qu'elle reconnaisse que les pères québécois représentent des modèles positifs et inspirants pour leurs enfants et qu'ils s'efforcent de les guider dans leurs apprentissages quotidiens pour les aider à devenir des citoyens actifs et responsables et, peut-être, des papas et des mamans à leur tour;

«Que cette Assemblée salue l'engagement constant et essentiel des pères auprès de leurs enfants et [...] leur famille;

«[Et finalement] qu'elle joigne sa voix à la mienne, à celle des conjoints et conjointes et à celle de tous les enfants de notre collectivité pour leur dire un très grand "merci[...]!"»

**Le Président :** Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Jolin-Barrette :** Consentement, sans débat, M. le Président.

#### Mise aux voix

**Le Président :** Consentement, sans débat. J'invite maintenant les leaders à m'indiquer le vote de leur groupe. M. le leader du gouvernement?

**M. Jolin-Barrette :** Pour.

**Le Président :** M. le leader de l'opposition officielle?

**M. Tanguay :** Pour.

**Le Président :** M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

**M. Nadeau-Dubois :** Pour.

**Le Président :** M. le leader du troisième groupe d'opposition?

**M. Ouellet :** Pour.

**Le Président :** Cette motion est donc adoptée.

#### Avis touchant les travaux des commissions

Nous en sommes à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, j'avise cette Assemblée que la Commission des transports et de l'environnement poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures, de 15 heures à 18 heures et de 19 h 30 à 22 h 30, à la salle du Conseil législatif;

La Commission des finances publiques poursuivra les consultations particulières sur le projet de loi n° 61, Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19, aujourd'hui, après les affaires courantes pour une durée de 45 minutes et de 15 heures à 15 h 45, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des institutions entreprendra les consultations particulières sur le projet de loi n° 55, Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d'agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale, aujourd'hui, après les affaires courantes pour une durée d'une heure, de 17 h 15 à 18 heures et de 18 h 30 à 21 heures, à la salle Pauline-Marois.

**Le Président :** À la rubrique, maintenant, Renseignements sur les travaux de l'Assemblée...

#### Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. M. le leader du gouvernement.

#### Ajournement

**M. Jolin-Barrette :** Oui, M. le Président, je vous propose d'ajourner nos travaux au jeudi 11 juin, 9 h 40.

**Le Président :** Il est proposé, donc, d'ajourner les travaux. En application de l'ordre spécial, j'invite les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leur groupe à ce sujet. M. le leader du gouvernement?

**M. Jolin-Barrette** : Pour.

**Le Président** : M. le leader de l'opposition officielle?

**M. Tanguay** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

**M. Nadeau-Dubois** : Pour.

**Le Président** : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

**M. Ouellet** : Pour.

**Le Président** : En conséquence, nous ajournons nos travaux à demain, jeudi 11 juin 2020, à 9 h 40. Merci à toutes et à tous.

*(Fin de la séance à 11 h 9)*